



20 MARS
2019

CONCOURS DES VINS NIMES



SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

LE CONCOURS

LES PARTENAIRES

INFOS PRATIQUES



QUI SOMMES-NOUS ?

Le syndicat des jeunes agriculteurs du Gard



UN SYNDICAT DE PROXIMITE

- ✦ Fondé en 1957, syndicat exclusivement composé de responsables de moins de 35 ans
- ✦ Un lieu d'échange animé par un esprit de convivialité et de solidarité

NOS MISSIONS

- ✦ Représenter et défendre les jeunes agriculteurs
- ✦ Promouvoir le métier d'agriculteur
- ✦ Favoriser l'accès au métier d'agriculteur et l'ouverture de la profession agricole
- ✦ Animer le milieu rural
- ✦ Développer l'installation agricole
- ✦ Créer et entretenir un sentiment d'appartenance sur l'ensemble du territoire

LES JEUNES AGRICULTEURS C'EST AUSSI ...

... Etre acteur incontournable dans le monde agricole

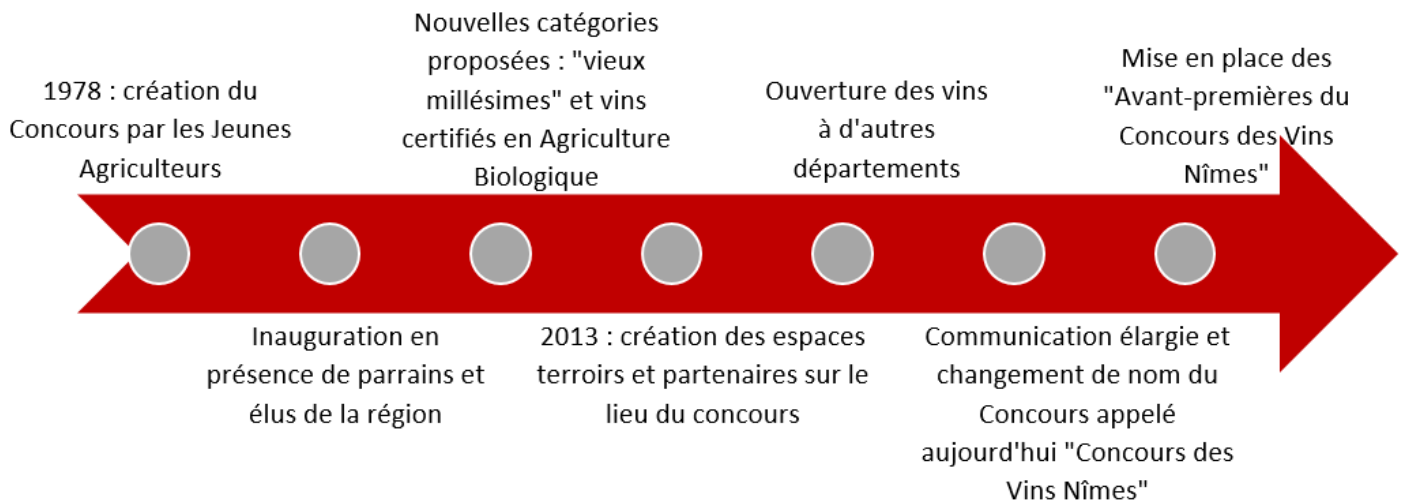
... Développer la promotion des produits locaux et du métier d'agriculteur

... Proposer des idées novatrices pour l'avenir

... Travailler en partenariat avec de nombreuses structures et organisations


LE CONCOURS

PREAMBULE




Ces changements montrent la volonté constante des élus de Jeunes Agriculteurs du Gard de valoriser le concours, de convier des personnalités, élus et médias à assister au Concours des Vins Nîmes mais aussi d'inciter de nouvelles caves à participer

OBJECTIFS DU CONCOURS




Mettre en compétition différents vins issus du Gard et de départements limitrophes (Hérault et Vaucluse), sous les yeux avisés de professionnels de la viticulture (sommeliers, cavistes, œnologues) mais aussi de consommateurs passionnés par le vin



Mettre en valeur la diversité des productions et du patrimoine viticoles (cépages, appellations, terroir) et découvrir un large panel des vins de la région



Contribuer à la formation de futurs professionnels (étudiants) et passionnés du vin



Favoriser les liens entre producteurs et consommateurs



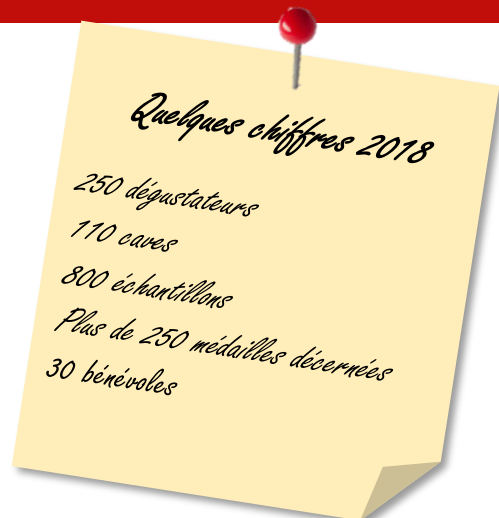
Promouvoir les lauréats au travers d'opérations de communication

LE CONCOURS

UNE RENOMMEE



- ◆ Des dégustations menées par des jurys ayant la qualité de sommelier, d'œnologue ou de viticulteur
- ◆ Des dégustateurs professionnels comme des amateurs
- ◆ Des parrains renommés qui se déplacent chaque année
- ◆ Un moment convivial



OUVERTURE HORS DEPARTEMENT

◆ Le concours est ouvert aux vins des départements limitrophes au Gard (Hérault et Vaucluse), tout en gardant les mêmes appellations. Dans le but de développer les inscriptions, les JA souhaitent augmenter la notoriété dans ces départements et augmenter les partenariats avec les entreprises extérieures au Gard.

NOTORIETE DU CONCOURS

◆ Les médailles sont une référence pour les consommateurs et elles permettent aux lauréats d'avoir une notoriété plus importante. Être médaillé est synonyme de confiance, de qualité, de respect et de savoir-faire de nos vignerons.



◆ Parmi toutes les médailles d'Or de l'épreuve "Vins embouteillés", le jury attribue son « Coup de cœur ». Cette récompense attribuée donne la possibilité d'avoir une double page dans le guide des lauréats et d'avoir la garantie d'être prioritairement mis en lumière.

◆ Les diplômes sont de précieux passeport permettant aux lauréats d'attester auprès de futurs négociants et prescripteurs la qualité de leurs vins.

◆ Des signes de qualités : Le soutien depuis de nombreuses années de la marque ombrelle « Sud de France », du Conseil Régional Occitanie et « Militant du Goût » du Conseil Départemental du Gard témoigne de la qualité du concours

LE CONCOURS

PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES

Vins en Bouteille : *de la vendange précédent le concours*

Vins « Vieux millésimes » :
De la vendange antérieure à celle-ci uniquement pour les vins rouges

Le vin doit être embouteillé avant la période de prélèvement, si ce n'est pas le cas, le vin concourra alors dans l'épreuve vrac. Peuvent concourir les vins de la dernière vendange précédant le concours ainsi que les Vin de Pays / IGP et d'AOC/ AOP rouge de la vendange antérieure. Les vins doivent être présentés dans leurs bouteilles commerciales (leur étiquetage devra être conforme avec la législation en vigueur). Ils doivent représenter un stock commercial de 1 330 bouteilles de 75 cl (ou 998 litres) par catégorie et millésime.

Vins en vrac

- ✦ Vins non embouteillés au jour du concours, encore logés dans leur cuve, pour la plupart « bruts de cuve », c'est-à-dire pas encore prêts pour une mise en bouteille.
- ✦ Tous les vins de la dernière vendange précédant le concours ainsi que les vins d'AOC/AOP rouge de la vendange antérieure.

Ils devront constituer un lot homogène d'un volume minimum commercialisable de 10 Hl

LISTES DES APPELLATIONS AUTORISEES A CONCOURIR

I.G.P

- ✦ Pays d'OC
- ✦ Pays du GARD
- ✦ Pays de ZONE : Cévennes, Coteaux du Pont du Gard

A.O.P

- ✦ Coteaux du Vivarais
- ✦ Duché d'Uzès
- ✦ Costières de Nîmes
- ✦ Coteaux du Languedoc
- ✦ Coteaux du Languedoc Terres de Sommières
- ✦ Coteaux du Languedoc Pic Saint Loup
- ✦ Côtes du Rhône Régional
- ✦ Côtes du Rhône Villages Chusclan
- ✦ Côtes du Rhône Villages Signargues
- ✦ Côtes du Rhône Villages Laudun
- ✦ Côtes du Rhône Villages Saint Gervais
- ✦ Tavel
- ✦ Lirac

PARTENAIRES

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Etre partenaire du Concours des Vins Nîmes c'est :

- ◆ Être acteur d'un évènement reconnu tant médiatiquement que professionnellement
- ◆ Promouvoir l'agriculture de notre région
- ◆ Apporter son savoir-faire à cette manifestation bachique
- ◆ Être jury pour décerner la plus haute distinction du concours «le coup de cœur» et l'attribuer aux lauréats
- ◆ Être présent dans l'espace partenaire le jour du concours avec les marques ombrelles « Sud de France » et « militant du goût »
- ◆ Etre visible sur tous les outils de communication : site internet, page Facebook, affiches, flyers, guide des lauréats distribués dans l'ensemble du département, presse, émission de radio etc.
- ◆ Profiter de la présence des élus lors du concours, à la conférence de presse, à l'inauguration, à la proclamation des résultats

Présent Acteur
Publicité Elus
Professionnel
Visible Promotion Jury
Espace partenaires
Médiatisation
Communication

NOS PARTENAIRES



LES LABELS ET/OU MARQUES OMBRELLES PRESENTS



PARTENAIRES

QUELLE COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT ?

Une visibilité pour les partenaires

➤ AVANT LE CONCOURS

- **La conférence de presse**

Afin de communiquer sur cette manifestation bachique, une conférence de presse a lieu une à deux semaines avant l'événement, où élus, partenaires et médias sont présents autour d'un buffet convivial afin de découvrir la nouvelle édition et ses nouveautés.

- **Une communication active sur nos réseaux sociaux et site internet**

- **Une présence des logos des partenaires sur toutes les affiches, flyers etc.**

➤ PENDANT LE CONCOURS

- **Les espaces partenaires et terroirs**

Cet espace permet de mettre en avant les partenaires du concours et les différents produits du terroir.

- **Inauguration et parrainage de l'événement**

Afin d'asseoir la notoriété du concours, il était primordial d'être parrainé. En 2018, Georges WEILL, chef de "La Marmite" à Nîmes a parrainé cet événement et a présidé le jury qui a distingué le « Coup de cœur ».

En 2019, ce sera le chef Vincent CROIZARD qui nous fera l'honneur d'être le parrain.

➤ APRES LE CONCOURS

- **Présence des logos des partenaires sur le guide des lauréats**

Créé en 2013, ce guide a pour objectif de valoriser tous les lauréats du concours des vins de Nîmes. Il est diffusé à l'office de tourisme et dans d'autres commerces de la ville de Nîmes.

- **Page internet sur le site internet des JA du Gard dédiée aux lauréats**

Elle met en avant les lauréats avec un lien sur le site officiel des vins médaillés au Concours et un lien vers les partenaires avec une page dédiée aux lauréats. On y retrouve également la liste de tous les vins médaillés.

- **La remise des prix**

Tous les vignerons lauréats sont invités à récupérer leurs diplômes au cours d'une cérémonie officielle en présence des partenaires, élus et médias. Les partenaires ont été appelés à remettre les récompenses, et les parrains ont distribué les distinctions « Coup de cœur ».

INFOS PRATIQUES

DATE DU CONCOURS : **20 MARS 2019**

LIEU : **Salle des Costières de Nîmes**

PRESENTEZ VOS VINS ET/OU DEVENEZ DEGUSTATEURS !

Depuis 2016, les **producteurs de vin** ainsi que les **dégustateurs** peuvent s'inscrire en ligne à partir d'un lien qui leur est envoyé par courrier (électronique ou postal). Ce système permet une inscription simple, rapide et efficace. Elle est gratuite pour les dégustateurs.

CONTACT :



Jeunes Agriculteurs du Gard

Mas de l'Agriculture

1120 Route de Saint-Gilles BP 50024

30023 Nîmes Cedex 1



04.66.04.50.20



syndicat@jeunesagriculteursdugard.fr



<http://jeunesagriculteursdugard.fr>